CEREMONIE D'OUVERTURE DU PREMIER COMITE DE PILOTAGE DU PARTENARIAT OPERATIONNEL CONJOINT

MERCREDI 11 MARS 2020 A L'HOTEL SOKHAMON

--

DISCOURS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Madame l'ambassadrice de l'Union Européenne,

Monsieur le Sécrétaire Général du Ministère de l'Intérieur

Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale

Monsieur le Général Haut-Commandant de la Gendarmerie et Directeur de la Justice Militaire,

Monsieur le Directeur Général des Douanes

Monsieurs les Coordonnateurs européen et national du Partenariat Opérationnel Conjoint

Messieurs les Directeurs, Chefs de service et représentant des ministères Messieurs les Points Focaux du Partenariat Opérationnel Conjoint Mesdames et messieurs

C'est un plaisir partagé d'être aujourd'hui à vos côtés pour présider cette cérémonie de lancement du premier comité de pilotage du Partenariat Opérationnel Conjoint qui porte dans des domaines de compétences du ministère de l'intérieur, notamment, celles de la lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes.

Madame l'ambassadrice, je voudrais saisir cette occasion pour vous remercier au nom du Gouvernement sénégalais pour l'appui constant que l'Union européenne ne cesse d'apporter à notre pays dans plusieurs domaines à travers une coopération multi-sectorielle.

C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'il faut situer la mise en place du Partenariat Opérationnel Conjoint dont l'Union européenne a confié la mise en œuvre à l'opérateur français du ministère de l'Intérieur, CIVIPOL en partenariat avec la FIIAPP, l'agence espagnole de coopération dont je salue les représentants ici présents.

A l'instar de toutes les parties prenantes, je me réjouis de la tenue rapide de ce comité de pilotage, à peine 4 mois après le démarrage du programme en novembre passé.

J'en suis d'autant plus satisfait que le Partenariat Opérationnel Conjoint (POC), est le fruit d'une demande sénégalaise, faite à l'Union européenne par l'entremise de la France soutenue par l'Espagne en décembre 2017 à Paris pour répondre à une préoccupation commune au Sénégal et à l'Union européenne qui est la lutte contre le trafic de migrants et ses conséquences néfastes, aussi bien pour les pays de départ que les pays de destination.

Cependant, je me dois de préciser que, si initialement, ce programme a été demandé spécifiquement par la Direction de la Police de l'Air et des Frontières pour ses services propres, j'ai totalement validé le principe selon lequel la lutte contre le trafic de migrants devait être abordée de façon globale et transversale. Un appui réduit à la DPAF aurait eu certes des effets positifs, mais relativement limités.

Il a donc été étendu à l'ensemble des services et ministères sénégalais qui concourent de façon directe ou indirecte à la lutte contre l'émigration irrégulière. C'est pourquoi quatre ministères sont impliqués dans la mise en œuvre du POC: le mien, bien entendu (avec la DPAF, la DPJ et la DSP) mais aussi celui des Forces armées (avec la gendarmerie nationale), celui de l'Économie et du Budget (pour la douane et la CENTIF) et enfin le ministère de la Justice (avec entre autres la direction des affaires criminelles et des grâces).

Cette multiplicité des bénéficiaires et des intervenants, traduit parfaitement le caractère interministériel du POC.

C'est d'ailleurs dans l'optique d'une prise en charge globale mais aussi spécifique de cette problématique de l'émigration clandestine et du trafic de migrants qu'il faut situer la création, par arrêté du 18 janvier 2018, de la Division Nationale de Lutte contre le Trafic de Migrants et les Pratiques Assimilées ou DNLT logée au sein de la DPAF.

Même si les moyens matériels de la DNLT sont encore très limités, les résultats sont déjà au rendez-vous puisqu'en 2019, cette unité a diligenté 64 enquêtes, 23 pour usage de faux documents sur les documents de voyage et 23 filières de trafiquants de migrants ont été démantelées. Ces enquêtes se sont traduites par l'interpellation de de 220 personnes dont 71 ont été déférées devant la Justice.

C'est dire que l'activité de cette jeune division est déjà intense et va s'amplifier lorsque les antennes régionales seront créées.

Madame l'ambassadrice,

Lorsque je parlais à l'instant de préoccupation commune, je faisais allusion à la volonté du Président Macky SALL de mobiliser l'ensemble des services concernés pour apporter une solution durable aux problèmes de l'émigration clandestine et à celui du trafic de migrants. A ce sujet, il est bon de rappeler que le Sénégal a déjà enrégistré des résultats probants dans ce domaine car depuis quelques années, aucun départ d'embarcation n'a été noté à partir de nos côtes.

En plus, entre autres efforts notables, comme noté plus haut,on peut souligner le fait qu'il a été créé au sein de la DPAF, un service (la DNLT) dédié à la lutte contre le trafic de migrants ainsi les infractions connexes comme la fraude documentaire.

Donc force est de noter que l'existant est important, je tiens à le souligner, même s'il n'est pas suffisant.

Le POC compte renforcer, et je m'en félicite, les capacités des forces de défense et de sécurité en leur fournissant les équipements et matériels

nécessaires à la poursuite de leur professionnalisation. Et pour un meilleur suivi et une meilleure coordination des actions, j'ai décidé de nommer le Directeur de la Police de l'Air et des Frontières comme coordonnateur national commun des programmes européens SEN SEC et POC.

Le satisfecit enrégistré sur la route maritime de l'émigration irrégulière, montre la nécessité de renforcer la vigilance sur les vecteurs aérien et terrestre qui sont les plus difficiles à maitriser.

C'est bien sous cet angle que le POC peut être considéré comme un apport qui vient à son heure. Car, il vient capaciter et renforcer le dispositif déjà existant.

En novembre 2019 déjà, au démarrage du POC, je vous ai fait part de mon plein et entier soutien à ce programme.

Je souhaite, aujourd'hui à l'occasion de ce premier comité de pilotage, réitérer ce soutien politique.

Je souhaite également que le ministère de la Justice puisse bénéficier du POC compte tenu de sa mission dans le cadre du renforcement de la chaîne pénale dont il est un maillon essentiel.

Je témoigne ici de ma satisfaction qu'un premier séminaire de haut niveau ait pu se tenir les 17 et 18 décembre derniers, au cours duquel ce programme a été présenté et les propositions et attentes des acteurs ont été recueillies.

Je sais, mesdames et messieurs que vous avez tous marqué votre adhésion au POC .

D'ailleurs, je crois savoir, qu'à la suite de la réunion de décembre dernier, un groupe de travail a été créé pour la mise en place d'une plateforme de coopération et de coordination entre la CENTIF, la douane, la gendarmerie et la police.

Des propositions ont déjà été faites et je souhaite qu'elles puissent aboutir rapidement à un démarrage effectif de la plateforme dans le cadre d'un mémorandum à signer entre le directeur général de la police nationale, le haut-commandant de la gendarmerie nationale, le directeur général des douanes et la Présidente de la CENTIF pour en fixer le cadre juridique.

Au niveau des matériels spécifiques comme de moyens radios, informatiques de haute technologie, moyens de surveillance, il est important que la DNLT et les autres structures bénéficiaires puissent en être équipées au plus tôt et les formations dispensées en même temps, afin qu'elles soient encore plus efficaces dans la lutte quotidien contre ces trafiquants qui n'hésitent pas à mettre en danger la vie de centaines de jeunes sans scrupule, avec la seule motivation du gain facile.

En effet, il est insupportable qu'en 2020 de malheureux candidats à une vie qu'ils pensaient meilleure continuent à mourir en mer ou dans le désert au cours d'une aventure périlleuse et hasardeuse à tout point de vue.

Il est tout aussi inacceptable que des familles sénégalaises continuent à s'endetter pendant des années pour financer le départ d'un des leurs vers un horizon souvent funeste, un voyage parfois sans retour.

Messieurs les points focaux, tout à l'heure le commissaire GONZALES, Coordonnateur du projet, présentera le plan d'action du Partenariat Opérationnel Conjoint dont j'ai pu avoir en primeur quelques éléments.

Je souhaiterais que ce plan d'action puisse aboutir rapidement afin que le drame que le Sénégal a connu en décembre dernier lorsque 13 de nos compatriotes ont péri en mer après que leur embarcation a chaviré au large des côtes mauritaniennes, ne se reproduise plus.

Madame l'ambassadrice,

Une nouvelle fois, je souhaite renouveler, à travers votre personne, mes remerciements à l'Union européenne.

Mesdames et messieurs,

Je déclare ouverts les travaux du premier comité de pilotage du Partenariat Opérationnel Conjoint.

Je vous remercie de votre attention.